



Le Ministre-Président

Administration Communale de Jette
Monsieur le Premier Echevin A.M. Hermanus
Avenue Paul de Merten 61
1090 BRUXELLES

CONTACT

NOS REF. TS/cv/2J/co/17900

VOS REF.

CONCERNE Financement du parking sous la place Reine-Astrid

ANNEXES

BRUXELLES

13 -09- 2012

Monsieur le Premier Echevin,

J'ai bien reçu votre courrier du 11 septembre dernier, lequel a retenu ma meilleure attention.

Par la présente, je porte à votre connaissance qu'à ce stade, aucun accord formel n'est intervenu au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale quant au financement du parking sous la place Reine-Astrid. Seul le placement des voies du nouveau tram 9 fait actuellement l'objet d'un financement acquis dans le cadre de l'avenant 11 à l'Accord de coopération Beliris et ce, pour un montant s'élevant à 19.693.136,00 €. L'avenant précité porte sur les années 2012, 2013 et 2014.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Echevin, l'expression de ma considération distinguée.

Charles PICQUÉ